

Arrêté relatif à l'établissement de la liste électorale
- Du Collège des maires des communes affiliées
- Du Collège des présidents des établissements publics affiliés
Et à la désignation des représentants du collège spécifique

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Guadeloupe,

VU :

- Le Code général de la Fonction publique,
- Le décret 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion,
- L'arrêté n°AR-PDT-2026-01 du 28 avril 2026 fixant les modalités d'organisation des élections et des désignations au conseil d'administration des centres de gestion de la fonction publique territoriale et portant répartition des sièges au conseil d'administration du Centre de Gestion de la Guadeloupe
- Le nombre de fonctionnaires titulaires et stagiaires à temps complet et à temps non complet des catégories A, B, C employés par les communes et les établissements publics locaux affiliés au Centre de Gestion de Guadeloupe déterminant le nombre de voix attribué à chaque électeur,

ARRETE

Article 1 : La liste électorale représentant le collège des maires est arrêtée conformément à l'annexe 1 ci-jointe.

Article 2 : La liste électorale représentant le collèges des établissements publics est arrêtée conformément à l'annexe 2 ci-jointe.

Article 3 : Les représentants titulaires et suppléants du collège spécifique seront désignés par chaque collectivité/commune et établissements publics parmi leurs membres comme ci-après :

Collectivités/Commune/ Établissements publics Collège spécifique	Nombre de représentants titulaires	Nombre de représentants suppléants
Région de la Guadeloupe	2	2
Département la Guadeloupe	2	2
Commune de Pointe-à-Pitre	2	2
Routes de Guadeloupe	1	1
SDIS de Guadeloupe	1	1

Les Présidents du Département, de la Région, de Route de Guadeloupe et du SDIS de Guadeloupe et le Maire de Pointe-à-Pitre transmettront au Centre de Gestion de Guadeloupe au plus tard le 25 juin 2026 les noms des représentants titulaires et suppléants désignés.

Article 4 : Le Directeur Général du Centre de Gestion est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 5 Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le préfet de Guadeloupe et affiché dans les locaux du Centre de Gestion et publié sur son site internet.

Fait à Basse-Terre, le 30 avril 2026

La Présidente du CDG 971



Denise BLEUBAR

La Présidente du CDG

- . *Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte*
- . *Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans un délai de deux mois à compter de sa publicité Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.*

ANNEXE 1

**ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE GESTION DE LA FPT DE
GUADELOUPE**

COLLEGE DES MAIRES DES COMMUNES AFFILIEES

COMMUNES	ELECTEURS	VOIX
ABYMES	Éric JALTON	1164
ANSE BERTRAND	Daniel MOUSTACHE	143
BAIE-MAHAULT	Michel MADO	806
BAILLIF	Marie-Yveline THEOBALD-PONCHATEAU	76
BASSE-TERRE	André ATALLAH	246
BOUILLANTE	Thierry ABELLI	150
CAPESTERRE BELLE-EAU	Jean-Philippe COURTOIS	316
CAPESTERRE DE MARIE-GALANTE	Jean-Claude MAËS	59
DESHAIES	Alphonse GUILLAUME	101
DESIRADE	Loïc TONTON	35
GOSIER	Michel HOTIN	512
GOURBEYRE	Claude EDMOND	127
GOYAVE	Jean-Luc EDOM	94
GRAND-BOURG	Maryse ETZOL	105
LAMENTIN	Jocelyn SAPOTILLE	376
MORNE-A-L'EAU	Jean BARDAIL	309
MOULE	Gabrielle LOUIS-CARABIN	367
PETIT-BOURG	David NEBOR	437
PETIT-CANAL	Blaise MORNAL	80
POINTE-NOIRE	Camille ELISABETH	126
PORT-LOUIS	Victor ARTHEIN	103
SAINT-CLAUDE	Fabrice MINATCHY	132
SAINTE-ANNE	Francs BAPTISTE	506

**ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE GESTION DE LA FPT DE
GUADELOUPE**

COLLEGE DES MAIRES DES COMMUNES AFFILIEES

COMMUNES	ELECTEURS	VOIX
SAINTE-ROSE	Adrien BARON	311
SAINT-FRANCOIS	Jean-Luc PERIAN	369
SAINT-LOUIS DE MARIE-GALANTE	François NAVIS	44
TERRE DE BAS	Gabriel FOY	25
TERRE-DE-HAUT	Louly BONBON	51
TROIS-RIVIERES	Jean-Louis FRANCISQUE	130
VIEUX-FORT	Rolland PLANTIER	44
VIEUX-HABITANTS	Jules OTTO	147

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE GESTION DE LA FPT DE GUADELOUPE

COLLEGE DES PRESIDENTS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES

ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES	ELECTEURS	VOIX
AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE DES ILES DE GUADELOUPE (ARBIG)	Sylvie GUSTAVE-DIT-DUFLO	3
CAISSE DES ECOLES DE POINTE A PITRE	Raymond ARTIS	86
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (CDGFPT)	Denise BLEUBAR	26
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE	Éric JALTON	204
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD GRANDE-TERRE (CANGT)	Jean BARDAIL	48
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND SUD CARAIBES (CAGSC)	Thierry ABELLI	204
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT (CARL)	Michel HOTIN	71
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NORD BASSE-TERRE (CANBT)	Adrien BARON	100
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MARIE-GALANTE (CCMG)	Maryse ETZOL	49
GUADELOUPE FORMATION	Ary CHALUS	0
OFFICE DE L'EAU	Guy LOSBAR	11
SY.MEG	Daniel DULAC	29
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PISCINE ABYMES-GOSIER-POINTE A PITRE (SIPGAP)	Robert BARBIN	38
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA MISE EN VALEUR DES PLAGES ET SITES TOURISTIQUES (SIPS)	Jules OTTO	1
SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE GUADELOUPE (SMGEAG)	Ferdy LOUISY	157
SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS (SMT)	Georges DAUBIN	32
SYNDICAT MIXTE OUVERT D'INNOVATION ET DE LA VALORISATION DES DECHETS DE LA GUADELOUPE (SINNOVAL)	Fabrice JASARON	68
SYVADE	Dominique BIRAS	69